
DUBLIN – Stratégie pour l'Afrique et Sur la route de Marrakech

Mardi 20 octobre 2015 – 11h00 à 12h15 IST

ICANN54 | Dublin, Irlande

PIERRE DANDJINOU : OK, encore une fois désolé. Quelques défis se posent à nous, mais nous sommes dans le hall d'entrée, et le hall d'entrée ne dispose pas de cabine d'interprétation ; mais nous vous souhaitons quand même à tous la bienvenue.

Pour nos collègues, nos collègues francophones, nous avons au moins une interprète [inaudible] ici et je ne sais pas comment nous allons organiser cela car elle n'a pas de cabine, mais il ne fait pas l'ombre d'un doute que nous allons tout faire pour que vous compreniez ce qui est dit.

Il y a une autre connexion ici, et une participation en ligne est également prévue. Bienvenue à vous tous. Le second défi auquel nous sommes confrontés est le temps qui nous est imparti. Nous n'avons pas beaucoup de temps. Nous avons seulement une heure et quart, et nous souhaitons aborder trois questions clés.

Sur ce, je vais donner la parole à Lucky Masilela, avec qui j'anime cette réunion, Lucky, vous pourriez peut-être après passer tout

Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.

cela en revue. Nous sommes limités au niveau du temps, et je dis cela car nous sommes toujours confrontés au problème de ne pas disposer d'assez de temps afin de conclure correctement nos réunions. Cette fois-ci, j'aimerais que nous nous en tenions à l'heure et quart qui nous est impartie. Donc, Lucky.

LUCKY MASILELA :

OK. Merci, Pierre, et bienvenue à vous, chers collègues issus des quatre coins du monde. Nous avons trois points à l'ordre du jour que nous souhaiterions aborder, et j'espère que vous pourrez, si vous le souhaitez, ajouter d'autres choses à ce que je vais dire.

Notre premier point à l'ordre du jour est la stratégie pour l'Afrique, qu'examinera Pierre. Cela devrait prendre au moins 20 minutes. Le second point s'intitule Sur la route de Marrakech, et mon cher collègue ici présent s'y attardera environ 15 minutes. Puis sous la rubrique Questions diverses,

nous avons deux points à l'ordre du jour. L'un concerne le mécanisme de financement. Nous avons assisté à une présentation et discussion sur la façon dont les recettes issues des enchères peuvent être utilisées, et nous devons tous commencer à réfléchir à certaines questions épineuses qui mériteraient de bénéficier d'un financement ou aux fonds qui peuvent être utilisés pour de telles activités.

Et l'autre point à l'ordre du jour est la possibilité d'établir un bureau de l'ICANN en Afrique, s'il s'avère nécessaire de disposer d'un bureau de l'ICANN en Afrique. Idéalement, nous recherchons les raisons d'être du bureau, pas son emplacement. On pourra traiter de l'emplacement du bureau une fois qu'on se sera entendu sur le bien-fondé de la présence de l'ICANN en Afrique.

Voici les deux points à l'ordre du jour sous la rubrique Questions diverses ou Divers ou Activités complémentaires, comme je préférerais l'appeler.

Y a-t-il d'autres questions que nous souhaiterions soulever sous la rubrique Questions diverses, que nous devrions noter afin d'en discuter, afin de savoir, une fois que nous aborderons ces questions, combien de temps nous pouvons y consacrer ? D'autres points ? Oui, Monsieur.

EBERHARD LISSE :

Eberhard Lisse, .na, de Namibie. Je préside le Groupe de travail technique et tous les lundis nous avons normalement un atelier technique d'une heure. Et nous sommes arrivés à la conclusion que nous devrions peut-être organiser à Marrakech au jour zéro (c'est-à-dire le dimanche) un atelier axé sur les intérêts africains. Je voulais donc faire cette suggestion ici, maintenant, afin de pouvoir y penser avant de s'attaquer aux Questions diverses.

LUCKY MASILELA : C'est noté. Merci. Je crois que cela s'inscrira parfaitement dans la rubrique Sur la route de Marrakech. Nous examinerons cela en temps voulu. Merci.

Y a-t-il un autre sujet que vous souhaiteriez que nous abordions ou débattions ? Pas que je souhaite engager des discussions sur des sujets d'importance, mais j'aimerais que nous épuisions les questions qui se posent à nous et pouvant faire l'objet d'intenses débats. Je vais donner la parole à Pierre afin d'examiner la stratégie pour l'Afrique.

Pierre, vos 20 minutes commencent maintenant.

PIERRE DANDJINO : Merci beaucoup, Lucky. Je voulais vérifier comment se passait l'interprétation. Je ne sais pas si nos collègues francophones entendent quelque chose. Mais comme j'ai dit - c'est bon ? OK, parfait, parfait.

Encore une fois, merci à tous d'être venus en nombre, et comme d'habitude nous allons faire un point sur la mise en œuvre de ce que l'on appelle désormais la Stratégie de l'ICANN pour l'Afrique, qui fête ses deux ans. Et l'idée est également de voir un peu ce que vous pensez, les feedbacks que l'on pourrait recevoir afin de procéder à une mise en œuvre correcte mais également

afin d'être en mesure d'y procéder à l'échelle continentale. Je vais essayer d'être bref. J'ai quelques diapos à faire passer rapidement.

Il est toujours bon de rappeler les informations contextuelles et les débuts afin de bien comprendre, surtout lorsqu'il y a des nouveaux venus. Et puis [inaudible] le travail de fondation, les projets que nous avons lancés jusqu'à présent, et se projeter vers la nouvelle stratégie pour l'Afrique qui a été définie à Maurice il y a un an, que nous avons qualifié de « renforcement des avancées » car nous avons commencé quelques choses [inaudible] afin de les approfondir.

En termes de contexte, bien évidemment, l'aventure a débuté à Prague il y a environ trois ans lorsque le PDG qui entrait alors en fonction a déclaré que l'Afrique méritait une sorte de traitement spécial si l'Afrique devait véritablement rivaliser avec les autres continents, car la question ne se résume pas simplement à la participation. Il doit s'agir également de prendre des mesures. L'Afrique doit pleinement participer à [inaudible] de l'ICANN et [inaudible] commercial et l'élaboration de politiques, tous ces domaines que nous connaissons bien.

Et donc un groupe de travail spécial sur l'Afrique, une équipe spéciale, a vu le jour en 2012 et ils ont défini la stratégie sur l'Afrique et essayé de faire écho à vos attentes. Nous avons à

présent deux ans, et je pense que nous devons nous attarder sur ce que nous avons traversé alors que nous nous préparons à la seconde phase.

Je souhaiterais rendre hommage à ce que j'appelle les membres fondateurs - pas les membres mais les membres du groupe de travail. Certains sont présents. Je ne vais pas énumérer toute la liste sachant que toute la communauté a également contribué, au moins ceux de la liste de discussion.

Et je souhaiterais également remercier tout particulièrement l'AfriNIC car l'AfriNIC a vraiment aidé. Nous étions à Maurice, pas sur la plage, mais je pense que nous sommes allés là-bas afin de réfléchir aux meilleures options pour l'Afrique.

Certains des membres du Conseil d'administration étaient également parmi nous. Je vois juste à l'instant George Sadowsky, qui est là. George est toujours présent. Il apporte son soutien. Il fait partie du Conseil d'administration et cela est très apprécié, George.

Mike Silber également, qui fait partie du Conseil d'administration, mais je crois qu'il est souffrant, il est un peu malade, mais il a promis [inaudible] que si vous aviez des questions, il tâcherait d'y répondre. Ray Plzak ne devrait pas être loin, mais bon, il a plutôt apporté son soutien à cet égard. Et bien sûr notre Tarek Kamel, ancien ministre égyptien des TIC et

à présent conseiller spécial auprès du PDG. Ils ont tous contribué et, je dirais, concocté la première version de cette stratégie.

Je pense que le principal objectif était assez simple, une sorte d'approche double. Il s'agissait de permettre une participation effective de l'Afrique car si l'on remonte dix ans en avant, l'Afrique, lors des réunions de l'ICANN, était représentée par environ 20 personnes, et c'est tout. Aujourd'hui, on atteint d'autres chiffres, et c'est très intéressant.

L'autre question est la suivante : s'agit-il d'une participation effective ? Comprenons-nous réellement les enjeux et, en tant que continent africain, apportons-nous quelque chose sur la table ? Voilà donc un objectif.

L'autre objectif concernait l'industrie du DNS dans sa globalité. Nous avons remarqué que l'Afrique, au moins pour le programme des nouveaux gTLD, il n'y avait pas beaucoup de demandes de la part de l'Afrique. Et lorsque nous nous intéressons à nos ccTLD, mis à part un faible nombre d'entre eux, nous sommes vraiment ici afin d'assurer leur gestion de façon à satisfaire les besoins de la communauté d'une manière bien plus inclusive. Un gros travail reste donc à faire à cet égard.

C'est [inaudible] ce que nous essayons de faire via cette stratégie : promouvoir ou soutenir l'industrie du DNS de

différentes façons et arriver à une pleine capacité de développement en ouvrant des perspectives en termes de commerce est possible tout en assurant la sécurité du DNS dans son ensemble.

Si l'on regarde en arrière, je voudrais dire que nous avons été des pionniers car c'est l'Afrique qui a réellement amorcé cette histoire de stratégie, disons ce commerce, avec l'ICANN. Certaines de nos idées initiales sont aujourd'hui partagées avec d'autres régions.

Notamment, la plupart des régions ont désormais développé avec l'ICANN leur propre plan stratégique. Par exemple le concept consistant à disposer d'un forum du DNS. Le premier s'est tenu à Durban lorsque l'ICANN s'est réunie là-bas, mais cela s'est à présent reproduit dans bon nombre d'endroits, et nous organisons ces forums du DNS.

Bien sûr, nous avons lancé les Prix du DNS pour l'Afrique, et je pense qu'à Marrakech nous allons remettre ces prix. Nous avons ce que l'on appelle des ateliers thématiques. Ce sont des ateliers spécifiques dont les activités pourraient tirer profit, selon nous.

L'un de ces ateliers, assez intéressant, traitait des marques déposées de nom de domaine et des questions de propriété intellectuelle dans leur ensemble. C'est très important. C'est à cette occasion que nous avons compris cela. Nous avons

vraiment besoin de disposer d'avocats à cet égard, eu égard aux activités que nous menons, et c'était très intéressant d'en débattre.

Bien sûr, la très appréciée tournée des DNSSEC montre la sécurité [inaudible] et la façon dont nous travaillons sur la sécurité du DNS de la perspective africaine. Je sais que cela a été réalisé dans quelques endroits. D'autres s'y préparent. Si vous le souhaitez, nous pouvons partager les expériences.

Évidemment, nous avons lancé cette sensibilisation à la transition de l'IANA en Afrique afin que l'Afrique puisse être incitée à apporter une réelle contribution.

L'une des choses que nous envisageons de lancer à présent est le programme d'entrepreneuriat numérique du DNS. Il traite de la façon dont nous pouvons assurer la promotion des startups en Afrique.

Nous avons effectué une chose, et je souhaiterais remercier notre collègue du Moyen-Orient, je crois que Baher devrait être dans la salle, oui, Baher est présent, qui est le centre de l'entrepreneuriat du DNS créé au Caire, qui couvre le Moyen-Orient et aussi l'Afrique. Nous avons déjà commencé quelques ateliers là-bas, et ils sont très prisés, notamment celui sur le commerce et le marketing, ce genre de chose.

Bon, voici ce que nous avons réalisé jusqu'à présent. J'estime que la mise en œuvre de la stratégie pour l'Afrique a en quelque sorte permis d'accroître la visibilité de l'ICANN en Afrique. Je pense que de plus en plus de personnes connaissent l'ICANN, ses activités, ce qui est un bon signe pour nous.

Il m'est arrivé quelque chose de très intéressant il y a quelques mois lors d'une réunion. C'était à Tunis, lors d'une réunion avec le ministre tunisien des TIC ainsi que le responsable des TIC en Côte d'Ivoire. Et la première chose qu'ils m'ont dit a été « Les gars, qu'est-ce que je fais avec cette transition ? », et j'ai répondu « Quelle transition ? » Ils ont dit « Eh bien, votre transition de l'IANA ».

J'étais stupéfait car je ne m'attendais pas à ce qu'un ministre africain aborde le sujet de l'IANA, ce qui est bon signe. Mais bien sûr, la question suivante qu'ils m'ont posée a été « OK, mais quel est le rôle des gouvernements dans le cadre de cette transition ? » Mais il était très satisfaisant de voir que cette transition était d'actualité.

Évidemment, l'objectif est de renforcer notre engagement avec l'ensemble des parties prenantes africaines. Les universités, le secteur commercial, les techniciens. Nous [inaudible] être en mesure de renforcer l'engagement et voir ce que nous pourrions faire ensemble.

Bien sûr, nous avons travaillé avec l'AFTLD, par exemple, puis avec l'ISOC pour le forum du DNS. Nous ne nous sommes pas encore attelés à l'aspect technique, et je suis ravi que Dr. Lisse soit parmi nous.

Je crois que Lisse fait un bon travail. Nous souhaiterions voir davantage d'Africains s'impliquer en matière de technique et même organiser certains de ces ateliers en Afrique. En fait, transmettre des informations l'un à l'autre [inaudible] très important. Donc ça nous ne l'avons pas encore beaucoup fait, mais je pense qu'à partir de Marrakech nous veillerons à renforcer notre implication à cet égard.

Le projet DNSSEC, je ne vais pas le passer en revue. Il a déjà été mis en œuvre dans 16 pays. Il a pour but d'assurer une formation, de renforcer les capacités, mais également de veiller à ce que les personnes signent le [inaudible]. Aujourd'hui, en Afrique, où quatre ou cinq pays l'ont signé, il reste du chemin à parcourir. Nous devons en faire plus. Vraiment.

Nous avons organisé un webinaire avec les pays qui accueilleraient notre tournée DNSSEC, et nous avons dégagé quelques recommandations. Il est clair que nous souhaitons, d'ici l'année prochaine, que la plupart des pays africains puissent signer le [inaudible].

Nous avons aussi identifié quelques lacunes dans notre engagement avec le secteur commercial. Je crois que l'année dernière, j'ai dit que nous devrions aussi accueillir les initiatives africaines d'entrée au sein de l'ICANN, il ne s'agit pas seulement d'une participation parrainée. Les entreprises peuvent également parrainer votre participation. Pouvoir profiter d'un programme de bourses n'est pas tout. Si toutes ces choses sont correctement mises en place afin de dégager des profits, cela serait super, que les Africains viennent également parce qu'ils sont envoyés par leurs propres entreprises ou organisations. C'est faisable, j'y crois. Mais c'est un véritable défi. Je veux bien le reconnaître.

Nos attentes. OK, nous devrions peut-être passer au sujet suivant car je voulais partager ça avec mes collègues des autres régions.

À présent, passons brièvement au sujet suivant, nous avons réévalué notre plan stratégique. C'était à Maurice. Un groupe d'Africain s'est réuni et [inaudible]. Nous avons examiné tout ce que nous étions en mesure de faire, et nous avons dégagé une nouvelle version également conforme à la propre stratégie de l'ICANN pour 2016-2020. Là encore, l'idée était de continuer à renforcer la présence de l'ICANN en Afrique.

Bien sûr, nous travaillons afin d'avoir une participation plus éclairée aux réunions de l'ICANN, et évidemment il est peut-être temps de tirer également profit de la présence de l'ICANN en Afrique. Certains d'entre vous m'ont posé cette question. Lorsque vous regardez la carte, l'Afrique, l'ICANN n'y est pas présente. Alors que fait-on pour remédier à cela ? Nous ouvrons les débats/discussions à la fin de cette présentation.

Nous avons également vu que nous devons disposer, ce que je veux dire c'est que l'engagement de la communauté est très important. Je suis aussi ravi de préciser que certains d'entre vous nous ont été d'une aide précieuse dans une optique de représentation équilibrée de l'ICANN. Car maintenant que l'ICANN bénéficie d'une certaine reconnaissance, nous continuons de recevoir des invitations à des événements ici et là, et comme nous [inaudible] seulement trois employés en Afrique, nous ne pouvons couvrir toute l'Afrique. Et donc certains d'entre vous, certains des membres du Conseil d'administration, certains des membres de la communauté, vont se porter volontaires pour nous représenter. Évidemment nous aimons beaucoup cela.

Je souhaiterais également ajouter que nous pourrions mettre en œuvre la stratégie de l'ICANN pas uniquement avec les moyens que nous sommes susceptibles de recevoir de l'ICANN. Comment étendre ces moyens ? Le mécanisme de financement ;

une étude a été menée là-dessus. Nous souhaiterions également aborder cela.

Ce sont là des détails de la stratégie. Je ne sais pas si j'aurais le temps de tous les passer en revue. C'est sur le site web. Nous en avons une copie papier. Je pourrais même la diffuser prochainement.

Mais tout ça c'est - nous avons nos projets phares en matière de renforcement des capacités. La communication, nous essayons de renforcer notre communication. Je crois que Luna est parmi nous. Luna est notre directrice de la communication. Elle aide vraiment à cet égard. On y est pas encore mais on avance.

Nous avons des discussions au moins avec les SO/AC d'Afrique. Nous avons un blog régulier, mais le blog est OK. C'est en tant qu'employé que j'ai rédigé. Je serais ravi que certains d'entre vous de la communauté rédigent aussi ces blogs.

Nous avons notre collègue du Nigéria du DNS [inaudible] Africa. Ils publient [inaudible]. Nous allons leur accorder une ou deux minutes. Ils souhaitent réfléchir à ce qu'ils sont en train de faire, ce qu'ils envisagent vraiment de développer au sein de l'ICANN. Ils auront deux minutes pour cela.

Il y a bon nombre d'activités de sensibilisation. Nous avons parrainé certains des événements organisés en Afrique : le FGI,

DEMO Africa. Certains de ces événements sont aujourd'hui très importants en Afrique, et les personnes estiment que l'ICANN devrait être présente. Nous réussissons à être là. Les personnes sollicitent des parrainages. Nous n'en avons pas tellement, mais dans la mesure du possible nous mettons la main à la pâte pour soutenir ces initiatives.

Oui, pour en finir avec les projets en cours pour l'exercice fiscal 2016. La tournée DNSSEC, nous souhaitons la poursuivre et l'amplifier. Le programme de sensibilisation, qui consiste à se rendre dans les pays africains, ce que nous faisons.

Il y a le programme d'accompagnement. Vous vous souvenez, pour ceux qui étaient là lors de la dernière mise à jour, que nous avons envoyé quelques Africains issus de registres/bureaux d'enregistrement hors d'Afrique dans le cadre d'une sorte de programme d'accompagnement.

Il se poursuit, mais cette fois-ci j'aimerais annoncé que nous lançons ce programme au sein de l'Afrique, car l'une de nos suggestions était de ne pas seulement envoyer des personnes hors d'Afrique mais également de veiller à mettre en place - comment pourrais-je formuler ça ? - une coopération interne. Je pense que cela est sur le point d'être lancé. Le premier hôte sera [inaudible]. Nous apprécions beaucoup le fait que vous soyez

disposés à recevoir ces [inaudible]. Nous sommes prêts pour cela.

L'incubation du DNS sera très complexe en termes d'entrepreneuriat numérique en Afrique. Nous voulons véritablement collaborer avec un - tant de choses se passent en Afrique dans ce domaine, et nous souhaiterions en faire partie.

Je vais à présent m'arrêter car nous avons beaucoup de projets en cours, et cela se poursuivra sur trois ans. Je vais donc m'arrêter, et si vous avez des questions ou si je peux vous donner de plus amples informations, n'hésitez pas. Je vous remercie de votre attention. Lucky ?

LUCKY MASILELA :

Je vous vois, mon docteur là-bas. Et [inaudible], question suivante ? Oui, Monsieur. OK, dans cet ordre. Dr. [inaudible]. Si vous pouviez vous présenter, cela serait utile. Merci.

[EBERHARD LISSE] :

Eberhard Lisse de .na. Avez-vous des indicateurs de mesure ? Comme vous le savez bien, je suis pleinement opposé aux approches descendantes. Selon moi, la plupart des ccTLD d'Afrique souffrent d'une certaine léthargie car rien de ce qu'ils font n'est facile.

Je souhaiterais voir certains indicateurs de mesure conçus au début du programme afin de savoir si les fonds engagés servent vraiment à quelque chose. Pas le nombre d'ateliers organisés, pas le nombre de participants financés, mais le nombre de ccTLD ou gTLD en Afrique, le nombre de ccTLD signataires, ce genre de choses.

Il y en a environ cinq qui [inaudible], mais seulement deux qui sont signés par eux-mêmes. La Tanzanie et la Namibie. Le Kenya aussi mais il a d'autres problèmes. Les deux ou trois autres se trouvent sur des plates-formes .org et ne comptent pas.

J'aimerais vraiment que, tout en définissant votre plan stratégique, vous conceviez également des indicateurs de mesure afin de voir si vous en avez pour votre argent.

MACTAR SECK :

Merci, Monsieur le président. Je m'appelle Mactar, de la Commission de l'Union africaine. Merci, Pierre, pour votre rapport complet. Je suis sûr que si vous aviez eu plus de temps, vous vous seriez beaucoup attardé sur l'histoire de cette stratégie pour l'Afrique.

Je souhaite juste ajouter à ce que vous avez dit un point très important, que la principale contribution à cette stratégie a été un document préparé par l'ensemble des Africains et qui a servi

pour ce que nous appelons la Déclaration de Dakar pour l'ICANN, organisée à Dakar par l'Union africaine et le gouvernement sénégalais.

En ce moment, la Commission de l'Union africaine, avec le ministre sénégalais, a présenté ces éléments au Conseil d'administration de l'ICANN à Dakar suite à cette réunion de l'ICANN à Prague. C'est là où l'Union africaine a partagé cette réunion avec Steve Crocker, afin de charger les Africains de mener à bien cette stratégie. Et Fadi arrivait juste à ce moment. Merci beaucoup.

LUCKY MASILELA : Je vous reconnais, Monsieur.

DAVE KISSOONDOYAL : C'est Dave Kissoondoyal de Maurice. Je pense que les voix africaines ne peuvent être entendues sans une participation et un engagement actifs de la communauté africaine. Des Africains issus d'universités, du milieu technique et de la société civile sont présents mais il y a un manque de membres du GAC issus de pays africains.

De mon point de vue, nous devrions demander à l'ICANN de faire un effort supplémentaire de sensibilisation auprès de tous nos

gouvernements en Afrique, et de leur demander de faire partie du GAC. C'est tout. Merci.

LUCKY MASILELA : Merci. Oui, Monsieur.

PIERRE DANDJINOU : Merci beaucoup pour ces remarques, et oui, Lisse, vous avez raison. Nous avons ici et là certains de ces chiffres, mais nous allons les organiser et les fournir régulièrement afin de savoir ce que [inaudible].

En termes de signature [inaudible], oui. Aussi, nous avons eu l'idée de pouvoir les partager quelque soit l'expérience qui leur est associée. Nous savons que Namibie .na a fait du bon travail, et nous félicitons également la Tanzanie, et oui, vous avez raison. Nous devrions être en mesure de profiter du fait que vous fassiez ces choses afin de voir comment nous pourrions vous aider. Oui, nous avez pris note de cela, et je reviendrais vers vous à cet égard.

Autre question : nous menons cette tournée DNSSEC, pourtant les personnes ne signent pas automatiquement, que faire ? Nous avons organisé ce webinaire dont nous avons parlé, mais oui, nous allons [inaudible] et vous faire un compte-rendu exact, et nous verrons comment nous pourrons aller de l'avant.

Et bien sûr, Mactar, oui, vous êtes arrivé un peu tard. Désolé, mais nous avons évoqué les débuts de cette aventure. L'Afrique était clairement représentée à Prague.

Pour Maurice, oui. Oui, nous allons renforcer la sensibilisation auprès des gouvernements africains afin qu'ils soient représentés au sein du GAC. [Inaudible] figure sur notre ordre du jour. Merci.

LUCKY MASILELA : [inaudible], je vous vois, Monsieur, et la deuxième et troisième main. Nous allons commencer par votre question, Monsieur.

HOMME NON IDENTIFIÉ : [inaudible] du registre .tz. Je souhaiterais faire des commentaires sur les nouveaux gTLD du continent africain. D'après mes observations fondées sur les opérations des registres IDN au Moyen-Orient, ces nouveaux gTLD sont en gros gérés par les CC. La hausse des candidatures aux gTLD dépend donc du niveau de gestion des CC en Afrique.

Il faut donc en premier lieu examiner le niveau de gestion des CC par rapport aux pratiques basées sur les normes, les pratiques opérationnelles d'un point de vue technique, puis il sera alors facile de disposer de nouveaux gTLD en Afrique.

Concernant la question du renforcement des capacités, les organisations régionales, à savoir l'AFTLD, l'APTLD, le CENTR, se sont réunies avec les représentants de l'ICANN et le NSRRC, et nous avons demandé un soutien en matière de formation des formateurs.

La question clé ici concernera la collaboration entre les CC sur le continent africain afin que nous puissions utiliser nos formateurs locaux dans une optique de renforcement des capacités des autres registres qui sont à la traîne en termes d'opérations techniques, de déploiement des DNSSEC, etc.

Mais encore une fois, cela dépend de la collaboration avec les autres entités au sein de la région, telles que l'Union africaine. Je me souviens que lors de la réunion de l'ICANN à Durban, nous avons eu une discussion très intéressante avec la CUA eu égard à certains des ccTLD des régions qui sont gérés, d'un point de vue technique, hors du continent sans que rien ne le justifie. Merci.

LUCKY MASILELA :

Monsieur ?

WISDOM DONKOR :

Je m'appelle Wisdom. Je suis Ghanéen. Je veux juste ajouter un [inaudible]. Je ne sais pas s'il nous sera possible de procéder à une évaluation des différents pays africains afin de savoir

l'étendue des travaux à effectuer, je pense donc que lorsque nous ferons cela, nous saurons que nous devons nous attaquer à ça, ça et ça. Lorsque nous ferons cette planification, nous planifierons conformément aux évaluations effectuées.

Deuxièmement, vous avez dit que l'Afrique devait bénéficier d'un traitement spécial. Je me demande pourquoi. De quel traitement spécial l'Afrique a-t-elle besoin ? Car j'estime que la situation est la même pour tous. Les règles du jeu sont les mêmes pour tous, nous devons donc prendre notre avenir en main. Puis nous verrons ce que nous pouvons faire pour nous.

LUCKY MASILELA : Merci, Monsieur. Écoutons cette troisième question, puis [inaudible].

HOMME NON IDENTIFIÉ : Juste un commentaire en réponse à notre collègue qui a soulevé une question. Pierre a évoqué l'étude des ccTLD. Elle est déjà bien avancée. Elle a été retardée en raison de quelques contretemps, mais nous espérons que d'ici à la réunion de Marrakech nous disposerons de résultats initiaux montrant ce qui est en train de se produire sur le continent africain.

De même, il faut prendre en compte les trois forums du DNS africains qui ont été organisés, la dernière réunion de Nairobi en

juillet dernier a réuni environ 250 participants sur site et plus de 1000 participants en ligne, la majorité provenant du continent africain. Nous avons donc des résultats et nous constatons beaucoup d'intérêt dans l'industrie suite à certaines des initiatives que nous avons lancées en collaboration avec d'autres partenaires. Merci.

LUCKY MASILELA : Oui, Monsieur. Pierre ?

PIERRE DANDJINO : Eh bien, je me rends compte qu'il y a de bons commentaires et d'importantes contributions. Concernant l'étude, Barak a déjà évoqué ce que nous faisons. Concernant .tz, je pense que vous avez raison. Peut-être que l'une des questions [inaudible] une chose que nous avons été en mesure de résoudre en Afrique est liée aux meilleures façons de travailler - OK, l'AFTLD, c'est parfait. Mais nous avons aussi remarqué que tous les ccTLD n'étaient pas membres de l'AFTLD. Pour nous, cela pose problème. C'est-à-dire que vous étiez peut-être 20 parmi les 54 membres de l'AFTLD. Avons-nous alors eu un impact sur les autres ? Bien que nous soyons conscients que nous avons une sorte de partenariat spécial avec vous en tant que l'AFTLD, nous souhaiterions également pouvoir établir un dialogue avec les autres.

Nous avons aussi des bureaux d'enregistrement en Afrique, et on ne parle pas vraiment d'eux alors qu'il est important de travailler avec ces bureaux d'enregistrement. Je ne vois aucun ccTLD travailler avec eux. Certains d'entre eux disent : « Non, non, ce n'est pas [inaudible]. » C'est bon [inaudible]. Au moins vous êtes parfaits. Ne vous inquiétez pas. Mais le fait est que nous devons partager ces choses-là. J'ai aimé ce que mon ami ghanéen a dit, mais c'est toujours le Ghana, et oui, pourquoi l'Afrique devrait-elle être traitée différemment.

Cette déclaration a été faite lors de notre réunion de Prague, et le PDG qui entrerait alors en fonction, lorsqu'il examinait tout document qui lui était présenté, le programme des nouveaux gTLD, les chiffres de l'Afrique n'étaient pas bons, 17 demandes de l'Afrique, surtout d'Afrique du Sud. L'impression que cela donnait était la suivante : « Où est l'Afrique ? Ont-ils connaissance de cela ? Pourquoi n'étaient-ils pas représentés ? » Alors que l'ICANN avait apporté son soutien financier. Pourtant, il n'y avait personne en Afrique.

À présent, vous avez examiné les ccTLD. Les gens disent, OK, le chiffre brut est aujourd'hui d'un million trois cent mille titulaires de noms de domaine et ccTLD en Afrique, un million en Afrique du Sud. Et certains pays en sont à 500 depuis dix ans. Donc on dirait que quelque chose cloche, nous devons agir.

C'est pourquoi les gens disent « Nous avons peut-être besoin d'un traitement spécial ». Mais je pense que les traitements spéciaux hors Afrique constituent un marché révolu. [inaudible] l'industrie est là.

J'aime ce que vous dites, de trouver tout ce qu'on peut, mais oui, l'ICANN apporte son soutien à cet égard. Je me rappelle que l'idée était de et je disais aux gens « C'est la stratégie de l'ICANN pour l'Afrique, mais quelle est la stratégie de l'Afrique pour l'ICANN ? »

Je suis désolé.

LUCKY MASILELA :

Malta [inaudible], Monsieur ? Oui. Et notre membre du Conseil d'administration. Je souhaite aborder quatre autres questions, puis nous passerons à autre chose. Il nous reste Sur la route de Marrakech, mais je sais que c'est très important. Oui, Monsieur ? Dans cet ordre. Deux, trois, quatre. Pas de répétitions. [inaudible]

HOMME NON IDENTIFIÉ :

Juste pour répondre brièvement au commentaire relatif aux ccTLD gérés hors de l'Afrique. En effet, ça a été le cas, et l'Union africaine a pris la bonne décision avec le gouvernement concerné. L'un des exemples est [inaudible] qui est à présent

ministre de [inaudible] chargé des TIC. Mais c'est un processus très lent car il s'avère que les pays concluent des contrats très contraignants dont il est très difficile de se défaire. Mais les dés sont jetés, et ils travaillent là-dessus. Mais cela prendra certainement du temps. Merci.

ERIC ADJA :

Merci beaucoup. C'est la première fois que je participe à la réunion. Je souhaiterais brièvement me présenter. Je m'appelle Eric Adja. Je suis directeur du service numérique de l'Organisation internationale de la francophonie. Je suis présent avec mon collègue, Emmanuel Adjovi et avec notre ancien directeur, M. Pierre Ouedraogo, Je travaille donc avec les bonnes parties. A été mis sur place le [inaudible].

La question que je souhaitais aborder concerne l'étude des ccTLD qui a été évoquée par notre collègue. Je réclame, au nom des pays de langue française, que cette étude soit disponible en français afin qu'une grande partie des pays africains puissent en tirer profit. Veuillez alors fournir une traduction de cette étude. À défaut, nous pourrions être dans l'incapacité de déterminer quelle coopération devrait être mise en place dans ce domaine. Merci beaucoup.

LUCKY MASILELA : George ?

GEORGE SADOWSKY : Merci. Quelques commentaires. Tout d'abord, je suis conscient qu'en Afrique vous avez connaissance des réalités du terrain et pas moi, cela fait longtemps que je ne suis plus au fait de ce qui se passe, donc présenter ces documents me met un peu mal à l'aise.

Il y a trois choses. Tout d'abord, Eberhard, vous avez évoqué les indicateurs de mesure. Je suis d'accord. Si j'animais cette réunion, je vous demanderais immédiatement une liste détaillée et une étude et une procédure afin de les obtenir.

EBERHARD LISSE : Vous voulez me punir.

GEORGE SADOWSKY : Comment savez-vous ? Deuxièmement, j'ai assisté à la réunion du Sénégal, la déclaration du Sénégal, et je serais curieux de savoir dans quelle proportion nous avons répondu aux interrogations. Que s'est-il passé, point par point, suite à cela ? Je crois qu'il serait très judicieux que vous prépariez un résumé. Cela m'intéresserait du point de vue de l'Afrique et du point de vue du Conseil d'administration.

Troisièmement, la question du traitement spécial et de la priorité. Je ne sais quelle position adopter eu égard au traitement spécial. Il y a pour sûr un lourd historique, et je ne souhaite pas prendre parti. Mais je pense qu'une priorité spéciale est importante car si vous observez les questions générales de développement économique et social, ce par quoi j'ai commencé, il ressort assez clairement que l'accès à Internet conditionnera en grande partie la vitesse de ce développement. Cela signifie que l'accès à Internet devrait probablement constituer une priorité majeure.

Comment renforcer cet accès est une autre question, mais le point d'entrée est les FSI. Le point d'entrée pour disposer d'une présence sur Internet est les bureaux d'enregistrement, et les bureaux d'enregistrement sont également en mesure d'assurer d'autres services. Au début, en tant que bureaux d'enregistrement, on ne réalise pas de bénéfices en faisant des noms [inaudible], mais on peut réaliser des bénéfices via les services web et tous les services connexes que les bureaux d'enregistrement peuvent offrir.

Je dirais donc que, du point de vue du développement économique et social, le développement des bureaux d'enregistrement (familiarité, formation, soutien technique à cette partie de l'infrastructure) devient très important. Merci.

LUCKY MASILELA : Merci, George.

ISAÍAS ROSA : Merci beaucoup. Je m'appelle Isaías Rosa de la Commission de la CEDEAO. Vous avez évoqué il y a quelques minutes la nécessité de mettre en place des partenariats. D'après la liste de projets que vous venez de présenter, ils semblent tout à fait conformes aux idées et projets mis en œuvre par certains [inaudible]. Par exemple la Commission de la CEDEAO.

À présent, ne serait-il pas préférable, dans la perspective de création de ces partenariats, de tendre la main aux organisations régionales, économiques et de développement afin de former également des synergies et de faire bénéficier à l'intégralité du processus de la contribution du [inaudible] ?
Merci.

LUCKY MASILELA : Je vous verrai, Monsieur, et le dernier commentaire de vous, mon chef.

LAWRENCE OLAWALE-ROBERTS : Je m'appelle Lawrence. Je suis un boursier de l'ICANN du Nigéria. Je souhaiterais connaître les activités de l'ICANN en termes de sensibilisation. Pierre a évoqué l'opportunité qui a été

donnée aux registres de participer à un tarif réduit, et peu d'entre eux ont saisi l'opportunité. Il y a environ trois semaines, l'ICANN a encore accordé aux bureaux d'enregistrement une dispense afin qu'ils puissent être accrédités sans devoir payer cet important montant, dispense accordée en matière d'assurance.

Je souhaite à présent savoir quelles mesures particulières nous allons prendre afin de pouvoir diffuser cette opportunité et que davantage de bureaux d'enregistrement en tirent profit. Il convient également de savoir que l'aspect financier pourrait décourager bon nombre de pays [inaudible] bureaux d'enregistrement ne pourraient s'engager rapidement.

Envisage-t-on une forme de partenariat ? Imaginons que les ccTLD créent un partenariat avec des organisations de développement afin de fournir une plate-forme où l'on pourrait créer un groupe, de sorte que si deux ou trois bureaux d'enregistrement s'engagent sur une plate-forme unique, ces activités pourraient se développer en Afrique.

WISDOM DONKOR :

Je souhaite revenir sur la partie liée à l'évaluation. Pierre n'a rien dit à cet égard. Avant que l'Afrique puisse se développer, il devrait y avoir des informations. S'il n'y a pas d'informations, il

n'y aura pas de développement. Donc tous les [inaudible] liés à l'infrastructure.

À l'heure actuelle, je ne connais pas les infrastructures des pays africains, donc je ne sais pas ce qu'elles mettent en œuvre. Je pense que si l'on peut procéder à une évaluation holistique de chaque pays africain et élaborer un très bon rapport, par exemple pour le Ghana : Quelles sont les infrastructures en place ? Qu'est-ce qu'elles mettent en œuvre ? Et tout ça. Si nous disposons de ces informations, je pense que nous pourrions alors tous encourager les différents pays à se développer d'une manière rapide que chacun appréciera.

LUCKY MASILELA : Ouais. Dans deux minutes, s'il vous plaît.

HOMME NON IDENTIFIÉ : Merci beaucoup. Commençons peut-être par la toute dernière. En fait, j'ai une question pour vous car lorsque vous avez mentionné l'évaluation, je me demandais « Mais de quoi ? » Bien sûr, notre ami de l'AFTLD, vous parliez des ccTLD, et il a mentionné l'étude que nous menons déjà en collaboration avec l'ISOC et l'AFTLD.

À présent vous avez évoqué une évaluation beaucoup plus holistique. Vous évoquez même l'infrastructure et tout ça. Cela

ne relève pas du tout de la mission de l'ICANN. L'ICANN a une mission très simple, limitée, qui consiste à coordonner le DNS et toutes ces choses-là. [inaudible]

C'est pourquoi, nous nous rappelons du moment où nous sommes arrivés et que nous avons dit que la question importante pour l'Afrique était l'accès. Nous ne souhaitons discuter que de l'accès. Fournissez-nous Internet, à un prix abordable. Mais le fait est que l'ICANN n'est pas compétent pour faire cela. Désolé d'être [inaudible], mais c'est le problème. Ce n'est pas l'ICANN le problème. C'est une première chose.

Mais oui, vous avez raison. Nous devons, au moins en Afrique, évaluer ces éléments et savoir la direction que nous prenons. Mais je pense que l'Afrique et [inaudible], tous travaillent là-dessus. Vous avez une stratégie africaine relative aux TIC et à Internet. Ces éléments sont bien présents. Mais il y a un problème de communication. Oui, certainement. Mais ce sont des points intéressants.

Concernant notre ami de la CEDEAO, oui, bon point, mais en fait nous sommes déjà au sein de la CEDEAO [inaudible] et nous travaillons avec l'organisation. Nous avons fait des commentaires sur votre politique, puis nous avons réussi à voir comment nous pourrions établir un partenariat formel. Mais

pourtant, vous avez raison. Nous devons étendre cela à d'autres régions. Votre remarque a été prise en compte.

Pour la Francophonie, oui [en français].

George, concernant la déclaration de Dakar, je crois que la question ne m'était pas adressée. Elle était pour l'Union africaine. OK ? Afin de dégager une sorte de [inaudible]. Mais vous avez raison d'insister sur [inaudible] du bureau d'enregistrement car c'était ce que je disais. Nous avons le sentiment qu'il y a actuellement une réelle déconnexion. Les CC mènent leurs activités, et le bureau d'enregistrement essaie d'aider. C'est un problème.

Je souhaiterais à présent évoquer quelque chose rapidement, je ne sais pas qui y a fait allusion il y a une minute. OK, c'était vous, Dr. La dispense, la dispense qui a récemment été accordée puis votée par le Conseil d'administration. Je ne l'ai pas mentionnée mais on en parle car dans le cadre de la stratégie pour l'Afrique, nous avons rédigé un premier document de réflexion qui véritablement pose la question. Donc trois bureaux d'enregistrement africains ont présenté ce document de cinq à six pages et ont dit : « Voici les obstacles. Voici les problèmes auxquels nous sommes confrontés. »

Puis nous passons aux problèmes de l'ICANN, puis à ceux de la GNSO, puis il y a une discussion à propos de cela. Donc cela vient en fait de nous.

À présent, que fait-on pour tirer profit de cela ? Là encore, je dirais qu'il s'agit de la propre stratégie de l'Afrique. Mais il suffit que vous compreniez que OK, quelque chose a été fait afin d'abaisser le point d'entrée pour l'Afrique. Mais à présent, comment vous organisez pour tendre vers cela ? Je pense que c'est une autre question. Mais c'est vrai, nous devons reconnaître que ce que nous avons fait est une bonne chose. Nous aimerions en faire davantage à cet égard, mais nous savons qu'il devrait y avoir une stratégie pour l'Afrique là-dessus. Merci.

LUCKY MASILELA :

C'est bien. Je dois vous arrêter. Nous devons passer à Sur la route de Marrakech. Quelque part au milieu de mes observations figure l'énorme défi que constitue la formation. Nous devons apprendre à travailler entre les séances de l'ICANN. Nous ne devons pas nous attendre à trouver des solutions lors de ces rassemblements.

Nous avons aujourd'hui des programmes qui sont accrédités (les programmes accrédités du DNS en Afrique du Sud) afin de

garantir que la formation est un élément précieux et qu'elle peut être utilisée au-delà du marché sur lequel vous opérez.

Il existe également un concept qu'ils peuvent partager avec vous en bas, Lawrence, ce qu'on appelle un service de registre partagé. C'est exactement ce qui a déjà été mis en œuvre afin de réduire les coûts supportés par un bureau d'enregistrement individuel devant construire sa propre infrastructure. Vous pouvez nous rendre visite en bas [inaudible].

Le plus important est que nous devons à présent assumer nos responsabilités. Nous devons prendre certaines décisions, en tant que groupe, qui apporteront des résultats et arrêter de se présenter aux réunions afin de balancer les problèmes, et au lieu de cela balancer des solutions.

À présent, Pierre souhaite que je fasse quelque chose. Je ferai cela immédiatement après, mais je vais demander à Aziz de passer en revue Sur la route de Marrakech. Aziz, merci, Monsieur.

AZIZ HILALI :

Merci, Lucky. Je vais essayer de parler en anglais. Comme vous savez, la réunion se tiendra du 5 au 12 mars 2015, à Marrakech, au Palmeraie Golf Palace. Je vous souhaite à tous la bienvenue à Marrakech, en Afrique. Sur ce site, nous disposons de deux hôtels pour une capacité totale de 750 chambres. Pour les

autres hôtels situés dans le centre-ville, le transport sera assuré par l'ICANN.

Je voulais également vous dire que mon responsable, qui est aussi le président de l'Autorité de réglementation marocaine, m'a demandé d'annoncer ceci lors du forum public, mais comme nous sommes ici entre amis, je peux vous dire que le dîner de gala sera offert par l'Autorité de réglementation marocaine. Merci.

La 55e réunion de l'ICANN sera importante pour nous pour différentes raisons. Comme Pierre l'a dit précédemment, une réunion gouvernementale de haut niveau se tiendra le lundi 7 mars. Cette réunion gouvernementale de haut niveau sera présidée par le ministre marocain, et la réunion est organisée par le GAC qui rassemble les représentants des gouvernements.

Vérifiez alors avec votre pays que le ministre a bien reçu une invitation. Si non, veuillez nous contacter.

Une réunion spéciale des ministres africains chargés des TIC et de l'économie numérique se tiendra également le lundi 6 mars. L'objectif de cette réunion sera de définir la façon dont l'économie numérique sera promue en Afrique.

De même, je souhaite parler de l'AFRALO car je suis le président de l'AFRALO. En tant que président de l'AFRALO, lorsque l'ICANN

tient une réunion en Afrique, l'AFRALO essaie de faire participer autant d'utilisateurs finaux africains que possible afin de mieux informer, pérenniser et comprendre le rôle de l'ICANN et afin de participer aux débats politiques. Nous organiserons certaines activités pendant le week-end et nous essaierons de faire participer des internautes, des communautés, des étudiants en TI, des membres de la société civile et des ONG du Maroc, et peut-être aussi les voisins du Maroc dans le [inaudible] d'Afrique et de la région méditerranéenne.

Nous organiserons aussi un événement social africain au Maroc. C'est une tradition de l'AFRALO et nous présenterons tous les [inaudible] africains et leurs activités basées sur leur culture et leurs valeurs.

Nous essaierons également avec les amis de [inaudible] d'organiser le forum du DNS. Il s'agira de la cinquième édition. Barrack, souhaitez-vous dire quelque chose là-dessus ?

BARRACK OTIENO :

Merci, Aziz. Nous tiendrons le forum du système des noms de domaine d'Afrique à Marrakech, au Maroc. Il s'agira, comme Aziz l'a dit, de la cinquième édition. Il y a eu trois éditions, la première à Durban, où le thème était le renforcement de la gestion d'Internet en Afrique. La seconde à Abuja, au Nigéria, où le thème était la monétisation de l'espace des noms de domaine

d'Afrique. La troisième s'est tenue à Nairobi, elle traitait du futur de l'industrie des noms de domaine d'Afrique, ses opportunités et ses défis.

À présent, lors de la réunion du Maroc, nous allons nous pencher sur la façon de renforcer les partenariats afin de renforcer davantage l'industrie du DNS en Afrique. Je profite de cette occasion pour inviter nos partenaires habituels, y compris la CEDEAO, Francophonie, l'AFNIC et [inaudible], qui ont organisé ça ensemble, et même l'Internet Society et vous tous ici présents.

Cette réunion sera d'une importance capitale au vu des questions ici soulevées. Elle se tiendra le 4, 5 et 6 (mi-journée) à Marrakech, au Maroc. Merci, Aziz.

AZIZ HILALI :

Merci, Barrack. Si vous avez des questions concernant la réunion de l'ICANN à Marrakech, je serai [inaudible].

LUCKY MASILELA :

Nous relevons ici l'hospitalité africaine dans toute sa splendeur. Je vais à présenter commencer par une femme, Mary, puis vous, Monsieur. Tandis que nous attendons que d'autres mains se lèvent, je souhaite saluer [inaudible] qui nous a rejoint. Bienvenue [inaudible], et vous, Monsieur. Nous vous avons

réservé une minute, [inaudible], pour que vous puissiez dire quelque chose. Merci. Je commencerai par vous, Mary.

MARY UDUMA :

OK. Merci beaucoup. Je m'appelle Mary Uduma, je viens du Nigéria. Merci, Aziz, pour cette présentation. Je pense qu'une partie du programme sur laquelle nous devriez réfléchir concerne les jeunes ambassadeurs de l'ICANN. Dans d'autres régions, dès qu'un tel programme est mené, on tire le meilleur des membres de l'ICANN de la nouvelle génération. Nous devrions donc penser à cela, pas seulement pour les Marocains, mais aussi pour d'autres pays africains, si seulement on pouvait trouver des partenariats ou des collaborations, si les ccTLD pouvaient en identifier, ou l'AFRALO et les différents pays pouvaient en identifier.

Eu égard aux partenariats, je ne pense pas que l'on devrait écarter la CUA. La CUA devrait être aussi être un partenaire dans le cadre de ce programme. Je pense qu'elle sera un bon partenaire pour nous lors d'autres forums du DNS.

Donc je souhaitais soulever deux choses. Le partenariat - comment créer des partenariats afin que de jeunes Africains participent au programme ? Pierre a déjà évoqué les prix et je sais qu'il doit être en train de travailler sur les prix du DNS. Mais ils doivent faire l'objet d'une publicité adéquate afin que tous les

pays puissent y prendre part car beaucoup de choses se passent dans les pays africains, c'est juste qu'on ne voit pas ce qu'il se passe. Merci.

HOMME NON IDENTIFIÉ : Très bien. Merci. Je m'appelle [inaudible] , je viens du Nigéria. Tout d'abord, l'ICANN revient en Afrique. C'est une bonne nouvelle. Je ne connais pas le niveau de participation [inaudible] à Durban mais à Marrakech il y aura une grande participation africaine. Si possible, l'Afrique devrait dominer la conférence de l'ICANN à Durban.

Il y a deux ans, [inaudible] s'est rendu au Maroc pour le forum [inaudible] africain organisé par l'Internet Society. Venant du Nigéria, il n'a pas été facile d'obtenir un visa. Donc une stratégie devrait être mise en place afin que ceux d'entre nous souhaitant se rendre à Marrakech pour la réunion de l'ICANN ne soient pas confrontés à ce problème. C'est très important.

J'en ai également parlé hier à Aziz et car cela m'a pris environ un mois pour obtenir un visa me permettant d'aller au Maroc. Voilà mes deux principales questions. Merci.

LUCKY MASILELA : Avez-vous votre réponse ? Ouais.

ADEBUMNI ADEOLA AKINBO : Pour la transcription, Akinbo Adeburni du Nigéria. Heureusement, je fais partie de la Nigerian Internet Registration Association. Il y a quelques années à Durban, nous avons lancé le DNS Africa Magazine. L'un des principaux objectifs de lancer ceci dans le cadre de l'ONG - il s'agit du domaine, l'Alliance d'initiative mondiale du DNS - était de pouvoir tendre la main aux pays africains afin de garantir qu'ils aient un rapport des activités de l'ICANN ainsi qu'un rapport propre à l'Afrique, d'autres pays menant des activités dont ils devaient avoir connaissance, recoupant différents points de vue ayant déjà été soulevés ici.

Depuis Durban, nous le publions gratuitement. Nous le diffusons gratuitement. Nous veillons à ce qu'il soit distribué lors des réunions de l'ICANN et également à d'autres pays africains. Maintenant que l'ICANN revient en Afrique, il serait dans l'intérêt de tous de mettre en lien l'ensemble des ccTLD et des gTLD existants en Afrique avec DNS Africa afin de créer un pont vous permettant d'indiquer ce qu'il se passe dans un autre pays, à quoi ressemblent les infrastructures et à quoi ressemblent le mécanisme réducteur et le mécanisme réhausseur.

Un grand nombre d'ONG doivent savoir ou comprendre pourquoi elles ont besoin d'une extension ccTLD. Certaines

d'entre elles le font lors de leurs débuts puis finissent par oublier au cours de la deuxième ou troisième année. Certaines d'entre elles doivent se rendre aux Nations unies, il s'agit d'autres organisations sœurs telles que l'ICANN, la NPOC, l'UE ou les Nations unies. DNS Africa essaie de présenter de nombreuses informations.

Nous utilisons alors cette occasion pour appeler les organisateurs de la réunion de Marrakech [inaudible] nous tous [inaudible]. Laissez-nous faire quelque chose pour nous intégrer à DNS Africa afin que nous puissions vous rendre au monde. Merci.

LUCKY MASILELA : Merci. Nous avons une question en ligne, s'il vous plaît.

HOMME NON IDENTIFIÉ : Question pour Aziz. Je souhaiterais avoir plus d'informations concernant l'invitation qui a été envoyée aux gouvernements africains.

LUCKY MASILELA : Puis-je alors demander rapidement l'aide d'Aziz, en commençant par Tijani ? Il me semble que vous avez certains problèmes que Mary a soulevés et dont vous pouvez parler. Puis

Aziz apportera des précisions. Puis je reviendrai vers vous, Monsieur. Vous serez le premier après la série de réponses.

TIJANI BEN JEMAA :

Merci, Lucky. Je n'ai rien à ajouter à ce qu'a dit Aziz mais quelque chose manque au programme, le programme NextGen. Vous savez que l'ICANN a un programme appelé NextGen. Il est mis en place pour chaque réunion de l'ICANN. Pour Marrakech, nous aurons notre programme NextGen. Ce programme a pour but d'intégrer les jeunes aux processus de l'ICANN.

L'appel à candidatures a été réalisé et il a été clôturé ou sera clôturé sous peu. Il me semble qu'il sera clôturé le 16 ou le 19 du mois en cours, je ne sais plus. La sélection sera effectuée par un comité de sélection composé du personnel de l'ICANN et de membres de la communauté. Ces membres de la communauté viennent tous de la région. Nous veillons à ce qu'il y ait un parfait équilibre des sexes au sein dudit groupe.

Ces jeunes proviendront en majorité du monde universitaire, à savoir des étudiants, de jeunes professeurs, des chercheurs, etc. De même, on trouvera des personnes issues de la société civile, des internautes et d'autres jeunes entrepreneurs, jeunes travaillant dans des startups, etc., et aussi certains employés du secteur privé.

LUCKY MASILELA : C'est tout ?

TIJANI BEN JEMAA : Oui. Ça y est. C'est fini. Ce programme sera préparé une fois la sélection effectuée. Nous préparerons ces gens via différents moyens. Tout d'abord, nous leur fournirons nos kits pour nouveaux venus. Nous organiserons également des webinaires pour les préparer afin qu'ils ne soient pas totalement novices une fois le moment venu. Je vois que vous êtes pressés et que nous n'avez pas beaucoup de temps, je vais donc m'arrêter là. Continuez.

LUCKY MASILELA : Cela est très apprécié. S'il vous plaît.

AZIZ HILALI : Merci. Concernant la première question relative au visa, nous travaillons en étroite collaboration avec le Bureau des affaires étrangères car nous ne disposons pas de comité national. Le bureau des affaires étrangères a décidé [inaudible] pour l'Afrique que les personnes n'ayant pas de représentant diplomatique dans ce pays devront se procurer un visa à l'aéroport. Mais elles doivent envoyer tous les justificatifs au

Maroc. Nous préciserons cela sur le site web de l'ICANN. Veuillez alors indiquer si vous avez ou non un consulat dans votre pays.

Pour ceux n'ayant pas de consulat, ils obtiendront leur visa à l'aéroport [inaudible] de Casablanca ou de Marrakech.

Concernant la seconde question relative aux invitations des ministres, l'invitation a été envoyée au [inaudible] et au représentant diplomatique. Mais je sais que [inaudible] est parmi nous, mon collègue, qui représente le bureau des affaires étrangères. Vous pouvez le contacter car je sais que de nombreuses lettres sont revenues pour cause d'adresse incorrecte.

Veuillez donc le contacter ou me contacter et nous donner l'adresse exacte ou le numéro de téléphone ou de fax à envoyer à l'Autorité de réglementation.

LUCKY MASILELA : Monsieur ?

HOMME NON IDENTIFIÉ : Bonjour. Bonjour [En français] Je m'appelle [inaudible]. Je viens du Sénégal. Je suis avec [inaudible] des télécommunications. Puisque nous sommes là pour représenter bon nombre de pays francophones, de pays de langue française, je propose qu'à

l'avenir nous ayons une double - que cette séance soit tenue dans deux langues différentes. Eu égard à la stratégie pour l'Afrique, nous devrions promouvoir une plus large participation et un plus grand engagement des différents pays africains en simplifiant la procédure d'obtention du visa.

Par exemple, au Sénégal, dans mon pays, six représentants n'ont pu se rendre à la réunion car ils ne pouvaient obtenir de visa. Lorsque nous organisons une telle réunion dans mon pays, nous déployons le tapis rouge de sorte que tout le monde puisse participer.

Je suis ravi que nous allions au Maroc car il n'est pas nécessaire d'avoir un visa pour aller du Sénégal au Maroc, et comme j'ai dit, nous autoriserons tous les sénégalais à se rendre au Maroc.

Je souhaiterais parler des défis de l'ICANN, de l'économie et de l'économie numérique derrière Internet qui fait partie de l'ordre du jour de la réunion à Marrakech afin que les gens puissent véritablement comprendre ce que cela représente pour l'économie, ce que l'économie numérique représente pour le monde, pour l'Afrique, car nous tous ici présents, nous savons que nous disposons de bonnes connaissances. Pour nous, c'est acquis.

LUCKY MASILELA : Permettez-moi d'intervenir une demi-seconde. Il nous reste une minute et 30 secondes.

HOMME NON IDENTIFIÉ : Oui.

LUCKY MASILELA : Je pense que vous soulevez là un sujet très important. Il doit être pris en compte d'une façon ou d'une autre sur une autre plateforme car je trouverais lamentable que nous n'adoptions pas une position eu égard à ce que vous soulevez car cela affecte non seulement votre pays mais également tous les pays du continent. Ils sont touchés et affectés par les problèmes que vous soulevez.

Soit on bloque ce sujet afin d'en parler davantage à Marrakech, vous pourrez ainsi mener la discussion et on trouvera des solutions avec les chefs d'État. Des ministres seront invités, donc il y aura un [inaudible] avec certaines des craintes que vous avez.

HOMME NON IDENTIFIÉ : OK. [inaudible]

LUCKY MASILELA : Peut-on le bloquer dès maintenant, et si vous étiez [inaudible].

HOMME NON IDENTIFIÉ : Merci de m'avoir écouté et de m'avoir laissé parler en français. Merci beaucoup.

LUCKY MASILELA : Aziz, voici une note pour les discussions de Marrakech. Je souhaiterais, en tant que groupe stratégique, que nous incluions cela parce qu'il s'agit d'un sujet brûlant. On ne peut pas le prendre à la légère.

[Inaudible], je vous ai réservé une minute, maintenant. Il ne reste plus que 45 secondes. Madame, souhaitez-vous dire quelque chose ? S'il vous plaît. Notez ce « souhaitez-vous ». Nous voulons entendre votre voix. Oui, Madame. 45 secondes.

Alors que Shirley arrive ici, vous êtes invités à une réunion de la CTO dans la salle du GAC. Je sais qu'il y a une autre réunion qui constitue une séance de feedback sur .africa. [inaudible] quelle salle se tient-elle ?

FEMME NON IDENTIFIÉE : Wicklow.

LUCKY MASILELA : Wicklow. Il y a la séance de feedback sur .africa, puis une réunion du GAC dans la salle qui accueille en ce moment depuis

12:30 la CTO. Je suggère alors, afin qu'on ne se perde pas, de tous se rassembler dans la salle du GAC. Puis nous aborderons en détail des sujets relatifs à la CTO et aux feedbacks sur .africa. Merci. [inaudible] ?

FEMME NON IDENTIFIÉE : Merci beaucoup, Monsieur le président. Je vais essayer de parler en français. Je doute que cela soit utile à quelqu'un, bien que je félicite mon collègue de l'avoir fait. Je pense que c'est une façon très encourageante de s'engager.

Je souhaitais juste indiquer qu'un certain nombre de personnes dans la communauté, notamment une partie de ce groupe stratégique, ont commencé à me suggérer d'ouvrir ou de réouvrir une discussion sur la possibilité de disposer d'un bureau de l'ICANN en Afrique.

J'estimais qu'il valait la peine de mentionner cela à ce groupe. J'ai suggéré à Pierre la chose suivante, que je lui demande ou que nous lui demandions en tant que groupe de faciliter sans plus tarder une discussion/conversation sur la possibilité et les avantages et peut-être les inconvénients de cela afin que nous puissions au moins indiquer, en tant que communauté, si oui ou non nous souhaitons en principe poursuivre dans cette voie.

Je devrais gérer les attentes en précisant que si l'on établit un bureau en Afrique, ou plus d'un bureau, ce sera ce qu'on appelle un bureau d'engagement. Donc nous n'allons pas créer un centre opérationnel en Afrique car nous desservons l'Afrique depuis le centre opérationnel d'Istanbul, qui se trouve sur le même fuseau horaire. Je crois que cela est bien connu, mais je sais que ces conditions peuvent laisser un peu perplexe.

Donc pour nous, un bureau d'engagement est bien plus axé sur la sensibilisation. Par exemple, nous disposons d'un bureau d'engagement à Washington, D.C. Nous disposons d'un bureau d'engagement à Bruxelles, quelques personnes y étant basées. Ils sont de petite taille mais nous nous concentrons sur la sensibilisation.

Donc ce matin je souhaitais juste faire une suggestion. Je sais que certains d'entre vous souhaitent vivement s'engager dans cette conversation. Si vous souhaitez y participer, veuillez prévenir Pierre. Il veillera à mener une enquête ou à rassembler des informations, pour vous, concernant ce qui est important et comment on peut aborder cela en tant qu'évaluation.

J'ai également informé rapidement l'équipe juridique de l'ICANN que nous allons débuté cette consultation, cette conversation, dans la mesure où il sera important de les intégrer dans le processus plus en avant. Pour chaque opération de tout type

que nous réalisons en tant qu'ICANN, nous devons garder à l'esprit les questions juridiques et de compétence. Pas « compétence » dans le sens de la responsabilité mais dans le sens de la transition. C'est-à-dire qu'avant de réaliser une opération sur le terrain dans un pays, comme vous le savez tous, il faut bien y réfléchir.

Je fais donc de mon mieux avec Pierre afin de fournir les bonnes personnes à l'ICANN dès le début d'un processus afin qu'on puisse avoir le meilleur point de vue en tant que communauté, un point de vue ascendant, concernant la meilleure façon de procéder. La réponse pourrait être de décider de ne pas passer à l'action, ou de décider de passer à l'action dans un pays ou dans plusieurs pays. Bien sûr se poseront les habituelles contraintes en termes de temps et d'argent, mais vous comprendrez bien cela.

J'espère que cela sera utile. Si quelqu'un souhaite me parler de ça plus tard, je serai près du bâtiment, ou cherchez-moi et nous trouverons le temps de prendre un café.

Mais s'il vous plaît ne faites pas pression sur moi. Ce n'est pas très utile, pas parce que ça me dérange qu'on fasse pression sur moi (je reçois beaucoup de pression), mais parce que je veux m'assurer que l'on mène un processus clair, et il est bien plus judicieux de donner un aperçu à Pierre afin qu'il puisse

synthétiser et partager cela avec votre groupe de travail au fur et à mesure de notre progression. J'espère que cela sera utile.

LUCKY MASILELA :

Merci, [inaudible], sur ces informations importantes concernant la question d'un bureau africain, ou plutôt d'un bureau d'engagement. Ouais. Des questions ? Je pense que Shirley a déjà expliqué le processus, qui requiert une évaluation. Il y aura des termes de référence que Pierre définira afin de créer le bureau ou de poser la nécessité de procéder à une évaluation globale du processus. Je pense que c'est clair, le processus se poursuit.

Oui, Monsieur ? Vous avez une question ?

HOMME NON IDENTIFIÉ :

Je n'ai pas de question, Monsieur le président, mais juste une clarification sur certaines questions qui ont été soulevées concernant les ccTLD africains.

Premièrement, je veux dire que la Zambie a également signé, juste pour informer Dr. Lisse. Il y a deux semaines. La seconde question est que tous les ccTLD d'Afrique, qu'ils soient membres de l'AFTLD ou non, sont normalement formés par l'AFTLD.

Les cinq dernières années, l'ensemble de nos réunions. Nous avons mené un programme de trois semestres. Nous avons formé plus de 1000 techniciens sur tout le continent à nos programmes de ccTLD. Bien sûr, avec le soutien des partenaires que j'ai cités.

Par ailleurs, les bureaux d'enregistrement africains sont des membres associés de l'AFTLD. C'est comme ça que nous avons réussi à ce qu'ils participent activement au forum du DNS africain. Nous nous évertuons à prendre en compte le mieux possible les intérêts des bureaux d'enregistrement via leur adhésion associée à l'AFTLD.

Enfin, je pense qu'il est important de reconnaître le rôle joué par les ccTLD africains en matière de soutien aux discussions et forums portant sur la gouvernance d'Internet sur le continent africain. La NiRA apporte son soutien à Nigeria IGF. Le Kenya apporte son soutien à Kenya IGF. La Zambie apporte son soutien à tzNOG. L'Afrique du Sud [inaudible] soutient activement la gouvernance d'Internet lors de discussions de formation en Afrique du Sud.

Je pense qu'il s'agit là de questions qui passent inaperçues, mais une grande partie de ce développement est financée par les ccTLD africains, et je pense qu'il conviendrait d'en reconnaître le mérite.

Merci, Monsieur le président.

LUCKY MASILELA : Je pense qu'il est important que lors de la prochaine réunion l'AFTLD fournisse un rapport détaillé afin que l'on constate vos progrès. Nous sommes convaincus que vous travaillez mais tout le monde n'en est pas conscient. Donc faites-le nous savoir.

Cela permettrait aussi d'intégrer ce que fait DNS Africa, la publication et la synthèse de toutes les activités. Les questions de formation doivent être claires, et donc à Marrakech, M. Barrack, nous attendons un rapport détaillé. Vous aurez 15 minutes.

Des questions à [inaudible] ? S'il y a des questions... Nous avons une autre question à traiter, qui était - veuillez me le rappeler, Pierre.

PIERRE DANDJINO : Le mécanisme de financement.

LUCKY MASILELA : Le mécanisme de financement. Je pense qu'il s'agit d'une discussion détaillée et qu'on n'aura pas le temps de l'engager. Si vous me permettez, je sauterais ce point. Nous en discuterons à Marrakech et en ligne. Je pense que le bureau de Pierre

organisera probablement un autre webinaire afin d'en discuter davantage avant que nous nous retrouvions à Marrakech. Il serait utile de ne pas essayer d'arriver à des conclusions sur certaines de ces idées détaillées dans ce cadre.

Sur ce, je veux vous montrer une magnifique publication, qui est la version 2.0 du Plan stratégique, les copies papier. Il n'y en a pas assez pour les diffuser partout mais c'est seulement pour l'instant, pour une semaine. J'espère qu'elles seront mises à disposition d'ici peu ou à Marrakech. Mais je pense que cette publication peut faire office de livre de chevet. C'est un cadeau pour vous, mon chef, pour Marrakech. Vous allez - oui ?

HOMME NON IDENTIFIÉ : [inaudible] français ?

LUCKY MASILELA : Il y a aussi une version française. [inaudible] Tenez, voici une copie. Gardez-la. Aziz veut parler une minute. Après ça je clôturerai la séance.

AZIZ HILALI : Merci, Lucky. Juste un rappel pour la communauté africaine, nous avons demain la réunion conjointe AFRALO-AfrICANN dans la salle Wicklow à 2h00. La réunion portera sur la transition de la supervision de l'IANA et la responsabilité de l'ICANN, du point de

vue de l'Afrique. Vous êtes conviés à cette réunion, veuillez ne pas la manquer. Merci.

LUCKY MASILELA : Je donne 50 secondes à Pierre pour clôturer. Je vous remercie beaucoup d'avoir été attentifs et d'avoir participé à notre séance de stratégie. Merci.

PIERRE DANDJINOUC : Merci, Lucky. En fait, je souhaitais juste préciser que nous avons d'autres possibilités afin de discuter de certaines de ces questions. La prochaine réunion de l'AfriNIC se tiendra à Pointe-Noire, au Congo, en novembre. Nous organisons également, dans le cadre de la stratégie pour l'Afrique, un atelier sur les IDN en Afrique. C'est très important. Jusqu'à présent, les IDN ne sont pas développés en Afrique. C'est pour cela que nous organisons cette sorte d'atelier.

Les représentants d'AfriNIC sont également présents afin de renseigner sur ce qui se passera en novembre. Tout cela avant la réunion de Marrakech.

Avant de clôturer, un boursier de l'ICANN souhaitait de tout son cœur dire rapidement quelques mots. Juste une minute, je pense qu'on devrait la lui accorder car il s'agit de la nouvelle

génération. S'il vous plaît, [inaudible], brièvement, puis nous passerons à [inaudible].

Mais permettez-moi de saluer [inaudible], le représentant du GAC pour le Maroc. Il sera votre hôte. Bien sûr, Aziz est là, mais du côté du gouvernement, c'est lui. S'il vous plaît.

HOMME NON IDENTIFIÉ : Merci beaucoup, Pierre. Merci de me donner la possibilité d'informer les collègues africains sur le processus en cours pour la réunion de l'ICANN à Marrakech. Notamment la réunion gouvernementale de haut niveau qui se tiendra le 7 mars à Marrakech.

Ce matin, j'ai brièvement présenté les travaux en cours, ce que nous avons fait depuis la réunion de Buenos Aires. Je serai bref. Nous avons déjà envoyé les invitations officielles à nos ministres des quatre coins du monde. Ça a été une tâche très dure pour la délégation marocaine de [inaudible] une liste et de rédiger et envoyer les lettres aux ministres.

Toutefois, je lance un appel à mes collègues africains afin de m'aider dans cette démarche, notamment eu égard aux noms des ministres et aux bonnes adresses. J'ai e-mail. Il figure dans la liste du GAC. Vous pouvez [inaudible] essayer d'informer vos

ministres et vos hauts fonctionnaires de la réunion, de l'importance de la réunion.

Ce matin, nous avons discuté au sein du GAC de la version préliminaire provisoire de l'ordre du jour de cette réunion. Heureusement, il y a eu un consensus sur le contenu de l'ordre du jour. Nous enverrons l'ordre du jour [inaudible] après l'adoption par le GAC dans un délai de deux semaines afin de donner aux ministres la possibilité de réfléchir à la substance de la réunion et aux résultats escomptés.

Donc voilà pour la première partie du contenu de la réunion. La seconde partie concerne les visas. Mon collègue Aziz m'a dit qu'il y avait un certain consensus eu égard aux visas. Je souhaite vous dire que le Maroc a formé un comité national qui assure un suivi de toutes les questions liées à la réunion de l'ICANN à Marrakech, et parmi les questions que nous avons soulevées il y a la question des visas.

Nous travaillons donc avec l'ICANN afin d'accélérer ce processus. Nous répondrons à toute demande officielle. Bien sûr, pour les pays africains où se trouve une ambassade du Maroc, il n'y a aucun problème. Nous enverrons la liste à nos ambassades afin de délivrer les visas.

Pour les pays où il n'y a pas d'ambassades du Maroc, les visas devraient être délivrés à l'aéroport. Mais nous devons avoir une

liste. Les autorités marocaines doivent avoir la liste au moins deux mois avant la réunion. Nous travaillons donc là-dessus avec le secrétariat de l'ICANN. Demain ou aujourd'hui nous nous réunirons avec l'ICANN à cette fin.

Nous vous tiendrons informés en temps voulu via Aziz ou moi-même et par le biais du site web de l'ICANN. Merci de m'accorder cette occasion de m'exprimer. Merci, Pierre.

PIERRE DANDJINO : J'ai remercié tout le monde, et je pense que la réunion - oh, Boniface. Boniface, 15 secondes.

BONIFACE : OK, merci beaucoup. Je m'appelle Boniface [inaudible] viens du Kenya. Je défends le point de vue de la société civile. Juste pour souligner dans la recommandation probablement à l'ICANN et d'autres [inaudible] impliqués en matière de gouvernance d'Internet. Concernant la sensibilisation et la prise de conscience eu égard à la gouvernance d'Internet, je pense qu'il conviendrait que vous essayiez de créer des écoles régionales de gouvernance d'Internet afin de former un groupe de leaders de la nouvelle génération, au lieu d'attendre les réunions de l'ICANN ou une école de l'Union africaine de gouvernance d'Internet. De cette façon, nous serions en mesure d'établir un

dialogue avec davantage d'unités constitutives de personnes privées de leurs droits.

Puis, dans un second temps, vous pourriez également envisager de collaborer avec des organisations à but non lucratif car ces organisations ont plus de contact avec les unités constitutives de jeunes, et dans la plupart d'entre elles se trouvent des personnes qui ont réussi et possèdent de bonnes connaissances en matière de gouvernance d'Internet. Donc si vous pouviez créer des partenariats avec eux et leur fournir des centres à distance, et financer leurs séances de formation, cela serait idéal.

Enfin, je souhaite tous vous inviter au stand de l'ICANN afin de trouver des informations sur tout ce qui pourrait vous intéresser. Merci.

PIERRE DANDJINOU : OK, merci. La prochaine réunion, qui pourrait être passionnante - je crois qu'elle est en bas dans la salle du GAC - [inaudible] feedbacks sur .africa et d'autres sujets liés à la CTO, à savoir la Commonwealth Telecommunications Organisation. Merci.

[FIN DE LA TRANSCRIPTION]